

# L'ASSIMILATION : UN REMÈDE AU MAL FRANÇAIS

Par Raphaël P. (de Génération Z)



**La France connaît une crise existentielle majeure.** Une civilisation étrangère - l'Islam - impose progressivement ses lois et ses mœurs sur notre territoire, dans un esprit de conquête chaque jour plus évident. De plus en plus, les immigrés ou descendants d'immigrés musulmans vivent, mangent, s'habillent et pensent comme dans leur pays d'origine, rejetant violemment la France et son histoire. Ne se reconnaissant pas comme français, ou ne souhaitant pas le devenir, **ils revendiquent leur droit à vivre « comme chez eux »** - sous-entendu, comme au « bled ». Les français de souche ou assimilés s'insurgent contre cette colonisation à bas bruit. Ils ne comprennent pas pourquoi les immigrés du XXI<sup>e</sup> siècle pourraient conserver leurs us et coutumes, alors que leurs prédécesseurs ont dû s'adapter à la culture française, appliquant un vieil adage : « A Rome, fais comme les Romains. »

Dans ce contexte, le terme d'assimilation revient tout naturellement au centre du débat public. Il est souvent évoqué comme un possible remède au mal-être identitaire français. Que signifie-t-il ?

## QU'EST-CE QUE L'ASSIMILATION ?

Pour la gauche islamiste, il s'agit d'un procédé odieux, contre-nature, consistant pour un individu à gommer ses racines pour se fondre dans un héritage historique français mythique. L'assimilation est un concept fasciste, brandi par les adeptes de la « pureté raciale » et par les défenseurs d'une identité nationale inexistante, ou « insuffisamment inclusive et diverse ». Parce qu'il est si caractéristique de son discours, l'extrême-gauche ne fait que démontrer son manque d'arguments et de connaissances historiques – comme à son accoutumée.

Éric Zemmour l'a souvent expliqué, **l'assimilation n'est rien d'autre que le moyen naturel pour une nation de faire des étrangers qui veulent la rejoindre des citoyens à part entière**. Elle n'implique pas d'oublier ses origines, mais établit une hiérarchie : l'immigré doit d'abord adopter la France, son histoire, ses mœurs, sa langue, sa manière de penser et de voir le monde. Il pourra conserver le souvenir de son pays d'origine ; il devra néanmoins être avant tout un français. Être français ne se résume pas à un aspect strictement juridique. Être français est avant tout avoir un attachement charnel à tout ce qu'est la France, à tout ce qu'elle représente et à tout ce qu'elle incarne.

L'assimilation est un processus de long terme et de cohésion, en ce sens qu'il doit aussi permettre aux descendants d'immigrés de faire partie du destin national. Ce n'est que si les parents éduquent leurs enfants selon notre culture millénaire – notamment en leur donnant un prénom français – et dans l'amour de leur pays qu'ils seront pleinement des citoyens, et non pas des étrangers haineux qui n'auront de français que leur carte d'identité.

Il serait commode de s'en tenir à cette simple définition. **Toutefois, le principe de l'assimilation ne vaut que s'il suit une logique, celle du nombre**. Le Général De Gaulle avait l'habitude de dire : « On assimile des individus, pas des peuples. » L'assimilation ne peut marcher qu'à deux conditions : la première est que l'homogénéité culturelle du pays soit maintenue, la seconde est que l'immigration soit strictement contrôlée et limitée.

L'unité culturelle d'un pays est intimement liée à son unité ethnique et démographique. Le Général De Gaulle disait également : « C'est très bien qu'il y ait des français jaunes, des français noirs, des français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne ». Ce n'est que parce que le peuple historique est majoritaire sur son propre sol qu'il peut perpétuer sa civilisation. Or, la France subit depuis

longtemps une pression démographique inédite dans son histoire. Les bien-pensants se plaisent à marteler que la France a « toujours été une terre d'immigration », ce qui est une contre-vérité. Entre la fin des invasions des peuples du nord aux IXe-Xe siècles et les débuts de l'immigration italienne à la fin du XIXe siècle, le peuple français n'a pas connu de bouleversements démographiques conséquents. Éric Zemmour résume ce constat d'un trait d'esprit : « La seule immigration que connaissait la France en ce temps-là, c'était les nièces de Mazarin . »

L'immigration « traditionnelle » de la France, quant à elle, est incomparable avec l'immigration que nous subissons depuis quarante ans. De la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1970, la France a essentiellement connu une immigration européenne, culturellement proche. Les Italiens, les Espagnols et les Polonais qui nous ont rejoints étaient catholiques, latins ou influencés par la culture gréco-romaine. De surcroît, la politique migratoire menée par la IIIe république n'avait rien de commun avec celle que nous avons aujourd'hui – si tant est qu'on puisse appeler « politique migratoire » l'inaction de nos gouvernements. A titre d'exemple, mentionnons un chiffre. Pierre Milza, grand historien français spécialiste de l'immigration italienne en France, a estimé qu'entre 1870 et 1840, 3 à 3,5 millions d'italiens sont arrivés dans notre pays ; seuls 1 million d'entre eux sont restés. Les autres ont été expulsés ou sont partis, soit parce qu'ils ne trouvaient pas de travail, soit parce qu'ils ne respectaient pas les lois françaises ou qu'ils refusaient d'adopter nos mœurs.

Malheureusement, **la France a renoncé depuis longtemps à l'exigence qu'elle avait jadis envers les immigrés qu'elle acceptait.** Mathieu Bock-Côté le résume ainsi : « Traditionnellement, c'était la vocation de l'immigré de prendre le pli de la société d'accueil et d'apprendre à dire nous avec elle. Désormais, c'est la société d'accueil qui doit se transformer pour accommoder la diversité. La culture nationale perd son statut : elle n'est plus qu'un communautarisme parmi d'autres. » La France ne défend plus son identité, elle en vient même à oublier qu'elle en a une. L'immigration massive a en outre profondément fracturé notre société, et promet de faire du peuple de souche une minorité au sein de son propre pays.

**De fait, l'assimilation n'est plus une solution à court terme, puisque les deux conditions de son succès ne sont plus réunies. La France doit d'abord réaffirmer son héritage et reconstruire son unité civilisationnelle et démographique. Pour cela, elle devra stopper les flux migratoires qui la rongent, et reconsidérer la présence sur son territoire d'immigrés ou de descendants d'immigrés qui la haïssent.**

1 C'était de Gaulle, tome 1, Alain Peyrefitte, éd. Fallois/Fayard, 1994, p.52.

2 Mazarin a été le principal ministre de Louis XIV de 1642 à 1661. Il était connu pour avoir de nombreuses nièces qu'il avait fait venir d'Italie - sa terre natale - pour les marier auprès des plus riches princes de France. Pour se moquer de lui, on racontait à la cour qu'il avait tant nièces que lui-même n'arrivait pas à les compter.

3 Interview du FigaroVox par Alexandre Devecchio, 29/04/2016. Voir le lien suivant : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/04/29/31001-20160429ARTFIG00349-mathieu-bock-cote-l-homme-sans-civilisation-est-nu-et-condamne-au-desespoir.php>